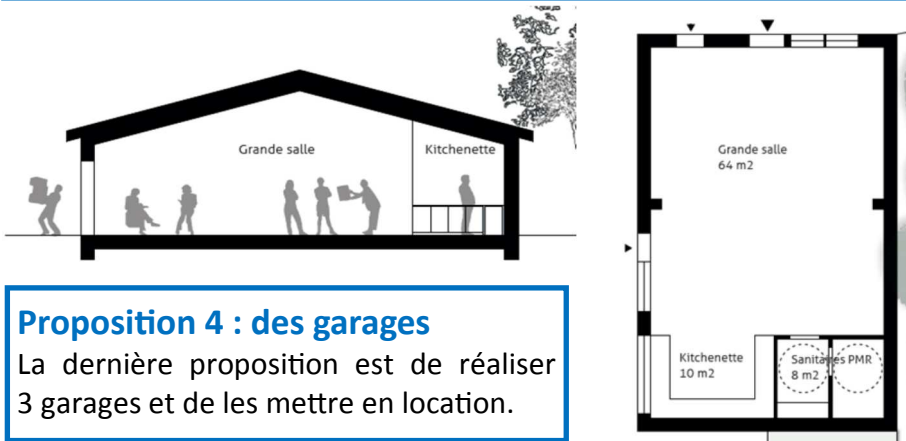


### Proposition 3 : une salle des associations ou un café associatif

Dans cette proposition il est suggéré la création d'un espace partagé. Toutes les cloisons sont tombées afin de créer un vaste espace d'un seul tenant. La toiture est isolée sous rampants de manière à créer un volume généreux en rapport avec la surface de travail. Des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'une cuisine ouverte sont créés en fond de bâtiment. Cette organisation permet une occupation « souple » de l'espace.



### Proposition 4 : des garages

La dernière proposition est de réaliser 3 garages et de les mettre en location.

**Du 11 au 15 juin 2019**, vous pourrez vous prononcer pour une des propositions suivantes en remettant, contre émargement, ce coupon réponse en mairie aux heures d'ouverture ou sur le marché du samedi de 14h à 18h.

- Un commerce : une boulangerie ou autre .....
- Des locaux pour professions libérales
- Une salle des associations
- Un café associatif
- Des garages
- Autre suggestion : .....

Selon le choix retenu, nous ferons une étude de marché pour vérifier la pérennité du projet avant de lancer le projet.



## Consultation des électeurs pour le devenir des anciens ateliers municipaux et du local du foyer rural

Depuis le déménagement des services techniques dans les nouveaux locaux, nous avons commencé une réflexion autour du devenir de ce bâtiment (les anciens ateliers et le local du foyer rural).

À la suite de l'incendie de ce dernier le 22 décembre 2016, il n'est plus utilisé. Ce bâtiment a aujourd'hui besoin d'une rénovation complète : électricité, isolation, menuiseries extérieures, etc.

Son devenir s'inscrit dans une réflexion globale de nos équipements publics existants : ancienne salle des fêtes, salle des associations.

Le choix de la nouvelle affectation impactera les affectations des autres bâtiments.

En parallèle, il est important de garder à l'esprit, la nécessité pour la commune de trouver de nouvelles ressources financières.

Dans un souci d'écoute et de co-construction de notre commune, nous souhaitons consulter les Grépiacois-e-s sur les orientations possibles.

### Cette consultation aura lieu du 11 au 15 juin 2019

- En mairie pendant les heures d'ouverture
- Samedi 15 juin de 14h à 18h dans la cour de l'école (marché artisanal)

L'idée est de construire un projet commun sur les 6 derniers mois de l'année afin de solliciter les institutions début 2020 pour obtenir des financements.

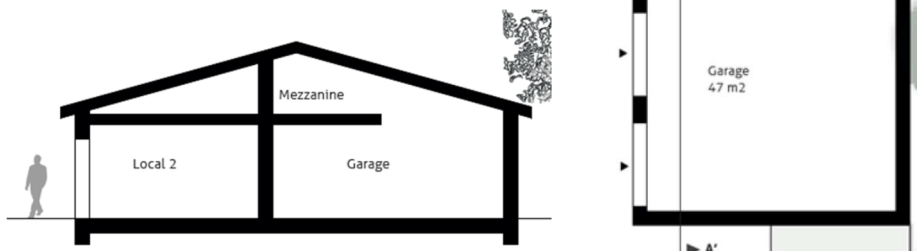
Pour cela la commune a sollicité le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Garonne) afin qu'il nous propose plusieurs scénarii.



## État des lieux : implantation et état de la construction

Le local est implanté le long de la grande rue Saint-Martin (ou RD35).

Il présente une façade principale sur cette rue et un mur pignon percé de deux portes de garage donnant sur l'espace public créé devant le tabac, presse, épicerie.

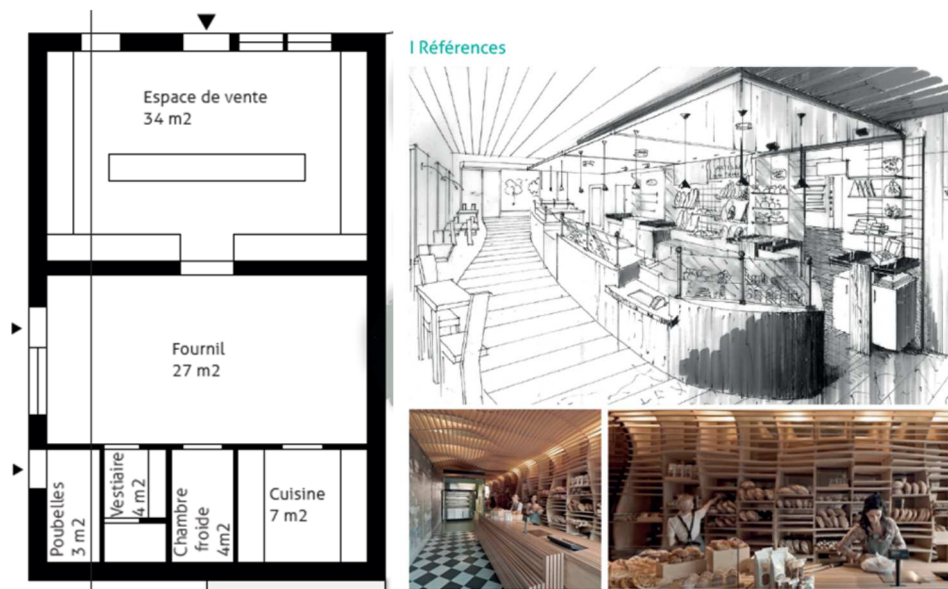


D'une surface d'environ 80m<sup>2</sup>, le bâtiment lui-même a vraisemblablement été construit en deux temps : la partie la plus ancienne donnant sur la rue (2 petites pièces) a été prolongée ensuite sur l'arrière par un garage avec mezzanine. Les ouvertures de la façade méritent d'être conservées.

### Proposition 1 : un commerce et pourquoi pas une boulangerie ?

Dans ce premier scénario, le CAUE propose la transformation du foyer rural en boulangerie. Les deux petites pièces sur rue sont ainsi réunies pour former un espace de vente. L'arrière est consacré au fournil, à la cuisine et aux espaces servants.

Les portes de garage seront maintenues pour permettre des accès directs depuis l'extérieur mais seront revues. L'accès au fournil pourra être retravaillé avec une partie fixe vitrée assurant un éclairage naturel, l'ouverture permettant l'accès au local poubelle sera en partie refermée. Les espaces extérieurs offrent toutefois un stationnement de proximité.



### Proposition 2 : des locaux pour professions libérales

Dans ce deuxième scénario, il est proposé d'aménager deux locaux adaptés à des professions libérales d'une surface totale d'environ 25 m<sup>2</sup> chacun. Une salle d'attente avec un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite est créée entre ces deux locaux. Chacun d'eux bénéficie d'un accès direct depuis l'espace extérieur, ce qui est aussi le cas de la salle d'attente.

